



**RÉPUBLIQUE
FRANÇAISE**

*Liberté
Égalité
Fraternité*

Lycée général et technologique
Montgrand

13 rue Montgrand

13006 MARSEILLE

Tél : 04 96 11 25 30 Fax 04 96 11 25 31

ce.0130042a@ac-aix-marseille.fr

PROTOCOLE SANITAIRE - RENTREE 2022

Afin de mettre en œuvre des mesures proportionnées, le ministère de l'Éducation nationale et de la Jeunesse a établi, en lien avec les autorités sanitaires, une graduation comportant un socle de mesures et trois niveaux de protocole. Les doctrines d'accueil sont les suivantes :

- **Socle** : accueil en présentiel de tous les élèves ;
- **Niveau 1 / niveau vert** : accueil en présentiel de tous les élèves ;
- **Niveau 2 / niveau orange** : accueil en présentiel de tous les élèves ;
- **Niveau 3 / niveau rouge** : hybridation possible au lycée lorsque la configuration de l'établissement le nécessite (en particulier lorsque cela est rendu nécessaire pour la bonne application des mesures prévues par le présent cadre sanitaire).

Ce document présente les mesures de fonctionnement prévues par le socle et les différents niveaux de protocole. Les renforcements opérés à chaque niveau sont mis en relief dans le texte (mise en couleur). Ces mesures reposent sur les prescriptions émises par le ministère de la Santé et de la Prévention au vu notamment des avis rendus par le Haut conseil de la santé publique ainsi que sur les dispositions législatives et réglementaires en vigueur. Les mesures à prendre nécessitent de tenir compte du contexte propre à chaque école ou établissement.

La détermination du niveau applicable s'appuie sur une analyse qualitative (nature et caractéristiques des variants) et quantitative (situation hospitalière notamment) de la situation. Le passage d'un niveau à un autre sera décidé par les autorités nationales et pourra concerner tout ou partie du territoire.

Le niveau appliqué au moment du retour en classe le 1er septembre sera décidé à la fin du mois d'août, selon la situation sanitaire.

Le présent document rappelle les prescriptions émises par le ministère des Solidarités et de la Santé.

En fonction de la situation épidémique, le passage d'un niveau à autre pourra être déclenché au niveau national ou territorial (département, académie, région) afin de garantir une réactivité ainsi qu'une proportionnalité des mesures.

L'application des gestes barrières

Le respect des gestes barrières rappelés ci-après est recommandé dès le socle des mesures. Ce sont des mesures de prévention particulièrement efficaces contre la propagation des virus, quels qu'ils soient.



**RÉPUBLIQUE
FRANÇAISE**

*Liberté
Égalité
Fraternité*

Lycée général et technologique
Montgrand

13 rue Montgrand

13006 MARSEILLE

Tél : 04 96 11 25 30 Fax 04 96 11 25 31

ce.0130042a@ac-aix-marseille.fr

PROTÉGEONS-NOUS LES UNS LES AUTRES



Se laver régulièrement les mains ou
utiliser une solution hydro-alcoolique



Tousser ou éternuer dans son
coude ou dans un mouchoir



Se moucher dans un mouchoir à
usage unique puis le jeter



Saluer sans serrer la main et
arrêter les embrassades



Portez un masque dès 6 ans dans les
situations à risque (symptômes,
contacts à risque, retour d'isolement)



Aérer les pièces le plus souvent
possible, au minimum 10 minutes
toutes les heures

L'aération et la ventilation des classes et autres locaux

L'aération fréquente des locaux est une des principales mesures collectives de réduction du risque de transmission du SARS-CoV-2. Elle figure dans le socle des mesures. La direction du lycée veillera à maintenir les mesures prises précédemment, dans le cadre du protocole 2021 et conformes aux préconisations du Ministère.

Information

La direction du lycée est tenue d'informer l'ensemble des usagers et personnels de l'évolution du cadre sanitaire et de ses conséquences sur le fonctionnement de l'établissement. La Commission Hygiène et Sécurité sera mandatée pour apprécier les adaptations proposées qui s'appuieront sur la réflexion déjà menée à la rentrée 2021 à ce sujet.

Synthèse des Mesures Sanitaires

- Le tableau de synthèse des mesures sanitaires est en page 3 du présent document.
- Une FAQ (Foire aux Questions) est consultable sur le site du Ministère. Elle est systématiquement remise à jour dès lors que la situation sanitaire l'impose. Le lien pour y accéder : [FAQ](#)
- Le cadre sanitaire, document exhaustif du Ministère sur ce sujet est consultable en suivant le lien : [CADRE SANITAIRE](#)

Fait à Marseille, le 29/08/2022

La proviseure, N. Manivet-Delaye



ANNÉE SCOLAIRE 2022-2023 PROTOCOLE ET CADRE DE FONCTIONNEMENT

La détermination du niveau applicable pourra concerner **tout ou partie du territoire**. Elle s'appuiera sur une **analyse qualitative** (nature et caractéristiques des variants) et **quantitative** (situation hospitalière notamment) de la situation. En cas de renforcement du protocole au cours de l'année, il sera recherché un délai de mise en œuvre de **10 jours**.

	SOCLE	NIVEAU 1	NIVEAU 2	NIVEAU 3
Doctrine d'accueil	<ul style="list-style-type: none"> • Cours en présentiel en école primaire • Cours en présentiel au collège • Cours en présentiel au lycée 	<ul style="list-style-type: none"> • Cours en présentiel en école primaire • Cours en présentiel au collège • Cours en présentiel au lycée 	<ul style="list-style-type: none"> • Cours en présentiel en école primaire • Cours en présentiel au collège • Cours en présentiel au lycée 	<ul style="list-style-type: none"> • Cours en présentiel en école primaire • Cours en présentiel au collège • Hybridation au lycée selon le contexte local
Protocole sanitaire	<ul style="list-style-type: none"> • Recommandations générales édictées par le ministère de la Santé et de la Prévention 	<ul style="list-style-type: none"> • Respect des mesures d'aération et de lavage des mains • Port du masque : application des règles en population générale (règles en vigueur pour les adultes et les enfants dans l'espace public et dans les autres établissements recevant du public) • Pas de limitation du brassage obligatoire • Désinfection des surfaces les plus fréquemment touchées une fois par jour et des tables du réfectoire après chaque service 	<ul style="list-style-type: none"> • Respect des mesures d'aération et de lavage des mains • Port du masque : application des règles en population générale (règles en vigueur pour les adultes et les enfants dans l'espace public et dans les autres établissements recevant du public) • Limitation du brassage par niveau obligatoire • Désinfection des surfaces les plus fréquemment touchées plusieurs fois par jour et des tables du réfectoire après chaque service 	<ul style="list-style-type: none"> • Respect des mesures d'aération et de lavage des mains • Port du masque : application des règles en population générale (règles en vigueur pour les adultes et les enfants dans l'espace public et dans les autres établissements recevant du public) • Limitation du brassage par niveau obligatoire et par classe pendant la restauration dans le premier degré • Désinfection des surfaces les plus fréquemment touchées plusieurs fois par jour et des tables du réfectoire, si possible, après chaque repas
Activités physiques et sportives	<ul style="list-style-type: none"> • Pas de restriction 	<ul style="list-style-type: none"> • Pas de restriction à l'exercice des activités physiques et sportives 	<ul style="list-style-type: none"> • Activités physiques et sportives autorisées en extérieur ainsi qu'en intérieur. En intérieur, distanciation adaptée à respecter 	<ul style="list-style-type: none"> • Activités physiques et sportives autorisées en extérieur. En intérieur, seules les activités de basse intensité compatibles avec une distanciation sont permises
Protocole de contact-tracing	<p>Pour tous les niveaux, application des règles définies par les autorités sanitaires.</p>			

